



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

CONSEIL MUNICIPAL DU 28/10/2021

EN BREF

MAIRIE 02 96 27 41 59

Le Bourg, 22630 Saint-Judoce
Lundi, mardi, vendredi et samedi, 10 h - 12 h
mairiestjudoce@wanadoo.fr

URGENCES

**La mairie est équipée d'un défibrillateur.
Il se trouve sur la façade, près de la porte
du bureau du Maire, à gauche côté jardin.**

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTÉ (Évran)

Cabinet médical	02 96 27 40 56
Cabinet kiné	02 96 27 47 32
Cabinet infirmier	02 96 27 49 60
Ambulances :	02 96 27 47 27
Pharmacie :	02 96 27 40 28
Podologue	02 96 27 43 04
Orthophoniste	02 96 27 57 93
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DÉCHÈTERIE (Évran)

Lundi :	14 h 00 – 17 h 45
Mardi :	fermée
Mercredi :	08 h 45 – 12 h 30
Jeudi à samedi :	08 h 45 – 12 h 30
et de	14 h 00 – 17 h 45

- ◆ Aménagement du bourg ;
- ◆ Recensement ;
- ◆ Etude de faisabilité d'un atelier technique ;
- ◆ Finances section investissement ;
- ◆ Informations diverses.

NOVEMBRE



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Octobre 2021.

Étaient présents : Martial Fairier, Sylvie Barbé, Jean-Yves Baey, Sylvie Jaquet, Marie-Claire Cotteaux, Patrick Yver, Jérôme Nicolas, Sandra Charité, Philippe Nogues.

Étaient absents excusés :

Francis Portero, pouvoir à Marie-Claire Cotteaux,
Karén Boissière, pouvoir à Jean-Yves BAEY,
Éric Échard, pouvoir à Martial FAIRIER.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Aménagement du bourg :

Un marché à procédure adaptée (MAPA), à un lot, a été lancé le 28 septembre 2021. La commission appel d'offres s'est réunie le 28 octobre pour analyser les offres présentées par le maître d'œuvre, le bureau d'étude BOUFFORT. Les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité étaient 60 % pour la valeur technique et 40 % pour le prix. Le Conseil Municipal à l'unanimité a attribué le marché de l'aménagement du bourg à la société COLAS CÔTE EMERAUDE pour un montant de 59.299,30 € HT.

Enquête de recensement :

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'autoriser le Maire à recruter temporairement un agent recenseur pour la collecte qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Un forfait pour sa rémunération d'un montant de 1.041 € lui sera attribué.

Etude de faisabilité d'un atelier technique :

L'atelier de l'agent technique situé côté est de la salle communale, nécessite d'importants travaux au vu de sa vétusté (remise en état de la toiture, création d'une dalle, mise aux normes électrique...). Le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le transfert de l'atelier technique actuel vers le local situé en face de la Mairie. Cette étude comprenant un relevé et diagnostic des locaux existants et une évaluation financière du projet a été confiée au cabinet d'architecte M. Marcin WIACEK, pour un montant de 2.500 € H.T.

Finances – section investissement :

Le projet « création d'un atelier technique » n'ayant pas été inscrit au budget primitif de 2021, afin de lancer l'étude de faisabilité, le Conseil Municipal à l'unanimité a approuvé la modification de la section investissement – chapitre n°20 (dépenses imprévues) – 5.000 € vers la section investissement – opération n°63 (création d'un atelier technique) + 5.000 €.

INFORMATIONS GENERALES :

L'ARS informe qu'il est constaté, depuis le début du mois d'octobre une reprise épidémique de la COVID-19. La vaccination reste la meilleure des protections.

Contre la COVID-19, faites votre rappel pour prolonger l'efficacité du vaccin :

- pour les plus de 65 ans et les personnes à risques de forme grave (6 mois après la dernière injection) ;
- pour les personnes sévèrement immunodéprimées (3 mois après la dernière injection) ;
- pour les personnes ayant reçu le vaccin Janssen (4 semaines après la première injection).

Nous vous rappelons la nécessité de respecter les gestes barrières.

DATES A RETENIR :

A Saint-Judoce :

11 novembre 2021 à 11h30 : à SAINT-JUDOCE : cérémonie au monument aux morts suivi d'un apéritif offert par la Mairie dans le café communal.

11 novembre 2021 à 12 h : repas du CCAS.

19 novembre 2021 à partir de 19h : soirée jeux dans la salle communale.

04 décembre 2021 à 18h30 : apéritif dînatoire pour les personnes ayant participé soit par don de tissu, de découpage, de confection ou de distribution de masques, ainsi que les personnes ayant contribué à la mise en place du fleurissement des parterres du Hameau de la Maladrie

17 décembre 2021 à 18h30 : apéritif d'accueil pour les nouveaux arrivants et les nouveaux nés.

Ailleurs :

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets :
20 novembre à TADEN : portes ouvertes de l'unité de valorisation énergétiques.

21 novembre à QUEVERT : visites de la déchetterie.

24 novembre à CAULNES : animation chariots maxi/mini déchets.

24 novembre à TADEN : visite de l'unité de valorisation énergétique à destination des entreprises du territoire.

25 novembre à DINAN : soirée ciné-débat – Croisade (de Louis Garrel) en avant-première.

27 novembre à PLESLIN-TRIGAVOU : journée zéro déchet (ateliers – café de la réparation – zone de gratuité).

Du 27 octobre au 10 décembre 2021 : la commission nationale du débat public organise dans le cadre d'une concertation, une participation citoyenne « programme NITRATES – mesures pour réduire la pollution de l'eau ». Lien pour accès au site :
<https://purpoz.com/consultation/programme-dactions-regional-nitrates-concertation-prealable/presentation/presentation>

INFORMATIONS CLUB DE L'AMITIE :

27 novembre 2021 : repas de Noël du Club de l'amitié.

13 janvier 2022 : assemblée générale du Club de l'amitié (renouvellement de la cotisation 15 €).

Tél. Mme M.A. HOUEL 02.96.27.55.34 ou Mme G.HILDE 02.96.27.56.52.

COLLECT' MOBILE :

Une opération de collecte et recyclage de mobiles est organisée par Orange et l'AMF 22 du 8 novembre au 17 décembre 2021. Vous pourrez déposer vos mobiles en mairie de Saint-Judoce.

ARGENT DE POCHE :

Dans le cadre du dispositif « Argent de poche », nous faisons un appel à candidature auprès des jeunes âgés de 16 à 18 ans. La mission consiste à aider à l'installation de la salle et au service lors du repas du CCAS, à partir de 12H00.

Si vous êtes intéressés, venez retirer votre demande d'inscription à la mairie, aux heures d'ouverture.

Octobre 2021